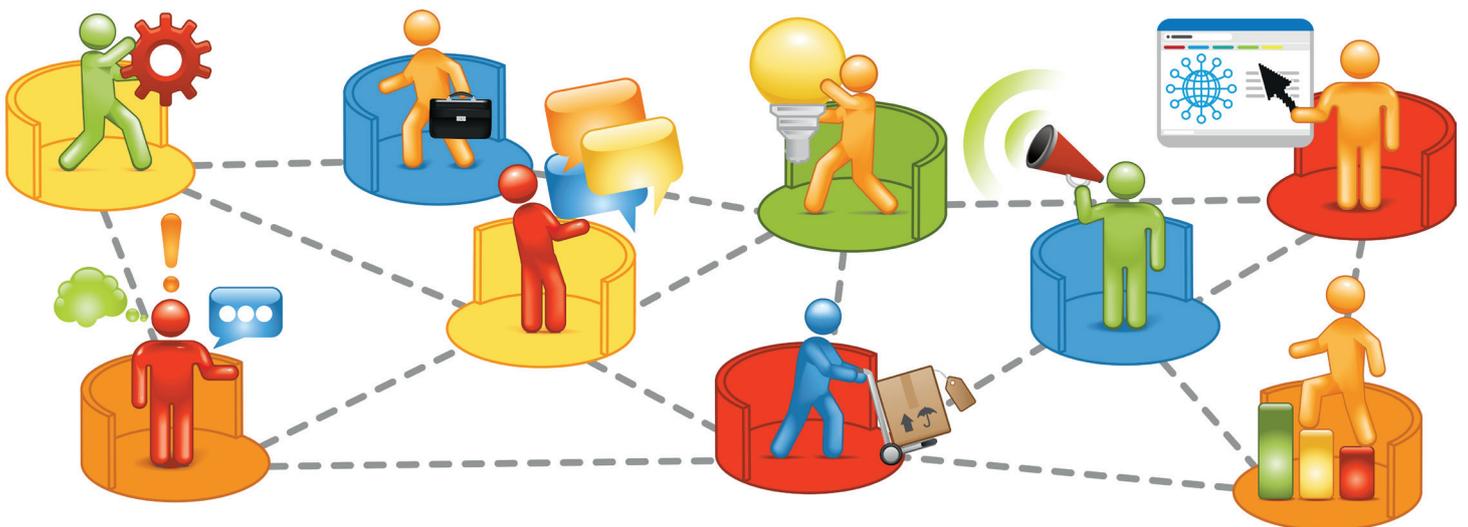




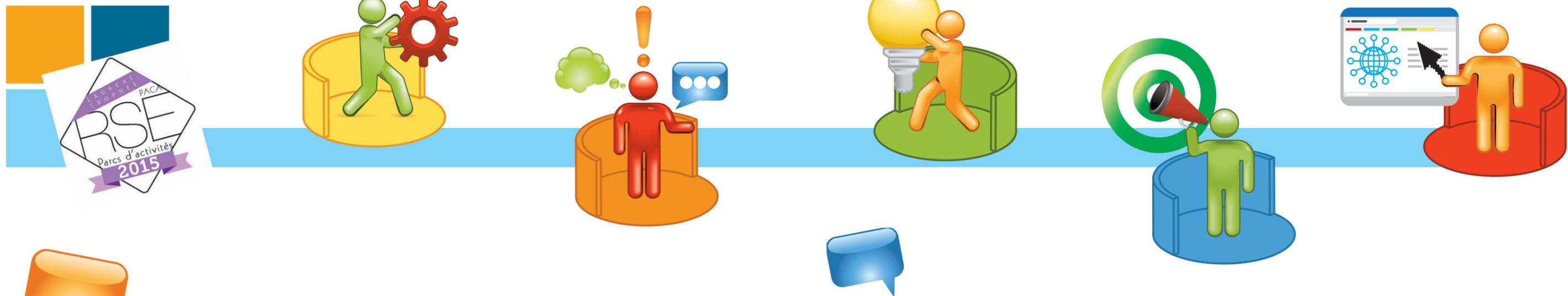
Pôle d'Activités Toulon-Ouest



Participez aux synergies locales
pour gagner en compétitivité



L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE,
UN PRINCIPE GAGNANT-GAGNANT



L'écologie industrielle et territoriale, un principe gagnant-gagnant

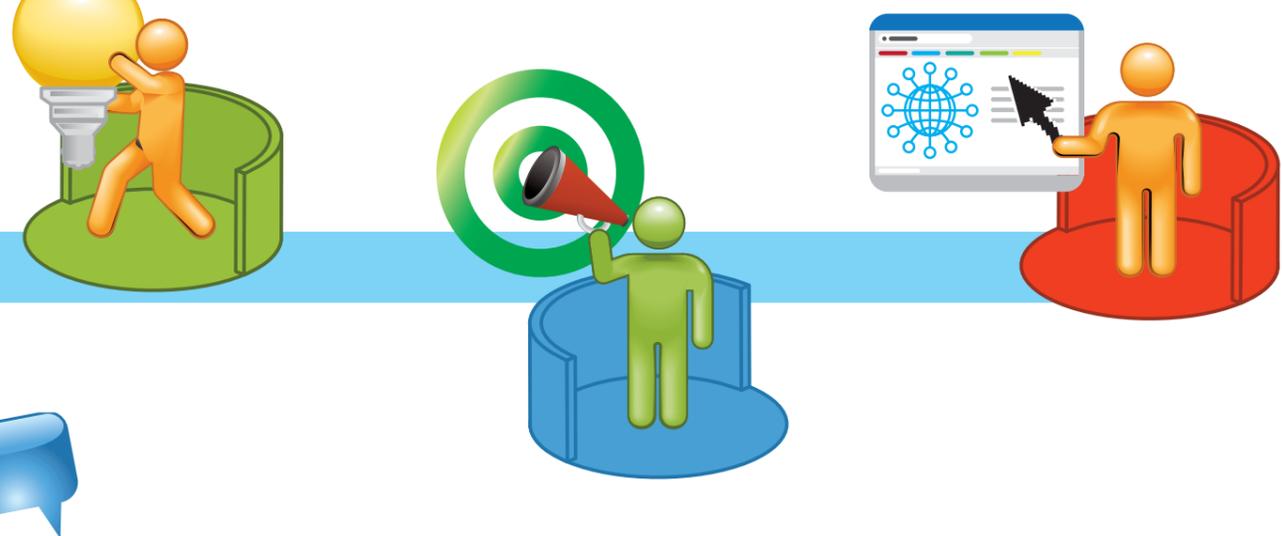


Pour encourager les entreprises du Pôle d'activités de Toulon-Ouest à **améliorer leurs pratiques en matière sociale et environnementale**, l'ADETO s'investit depuis 2009 dans plusieurs démarches d'envergure, telles que l'animation du Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Toulon-Ouest et la réalisation d'un bilan carbone. Reconnue pour ses actions territoriales et environnementales, l'ADETO a obtenu le 1er prix des trophées RSE PACA « Parcs d'activités », la certification ISO 14001 (étapes 1 et 2) et le Label Qualité Éco Var sur 3 pictogrammes : l'intégration environnementale, l'animation et les équipements et services.

L'ADETO développe également, au bénéfice de ses entreprises adhérentes, une **offre d'achats mutualisés** (exemple : la collecte des déchets non dangereux) destinée à réduire le coût de leurs postes d'achats, tout en proposant des services prioritairement réalisés par des prestataires locaux, **valorisant et dynamisant ainsi l'économie du territoire**.

Ces actions ont été l'occasion de conduire des diagnostics complémentaires, permettant à l'ADETO d'**affiner sa vision globale du Pôle d'activités** en matière d'aménagement, de déplacements, d'acteurs du territoire, d'attentes des entreprises, de signalétique, etc.

Fort de ses connaissances, l'ADETO s'engage à **poursuivre le développement de l'écologie industrielle sur son territoire au profit des entreprises locales**.



Un projet : optimiser les flux interentreprises pour gagner en compétitivité

« **Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme** » : la formule du chimiste Antoine Lavoisier, plus de deux siècles après sa mort, est toujours d'actualité. L'écologie industrielle et territoriale (EIT) se base en effet sur ce principe, en s'inspirant des écosystèmes naturels.

Parmi les déclinaisons possibles, il y a celle de la **transformation des déchets industriels d'une entreprise pour qu'ils soient réutilisables par une autre**, afin de concevoir par exemple de nouveaux produits ou services.

Les avantages pour les entreprises impliquées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale sont très concrets : une **réduction des coûts de fonctionnement et d'exploitation**, grâce à l'optimisation/réduction des flux de matière et d'énergie ; la **création de nouvelles sources de revenus** via la vente et/ou la valorisation locale de leurs « déchets ».

C'est pourquoi, **l'ADETO lance une étude de flux entrants** (matières premières, énergie, eau) **et sortants** (déchets, effluents, produits finis, sous-produits) à l'échelle de son territoire. L'objectif de ces diagnostics est de **recenser les matières qui circulent**, de les caractériser et de mettre en lumière de **nouvelles synergies locales et économiquement viables**.



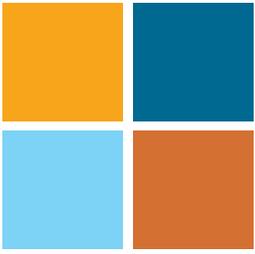
Vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic ?

Vous vous interrogez sur :

- la valorisation d'un flux sortant,
- un sous-produit pour lequel vous cherchez un traitement ou une valorisation,
- la manière de mutualiser des moyens avec d'autres entreprises pour améliorer votre productivité,
- comment optimiser vos flux et gagner en compétitivité,
- les circuits courts,
- etc.

N'hésitez pas à rejoindre l'étude et à contacter l'ADETO au 04 94 63 16 08 ou par mail à contact@adeto.fr

Plus d'infos sur www.adeto.fr/ecologie-industrielle-et-territoriale

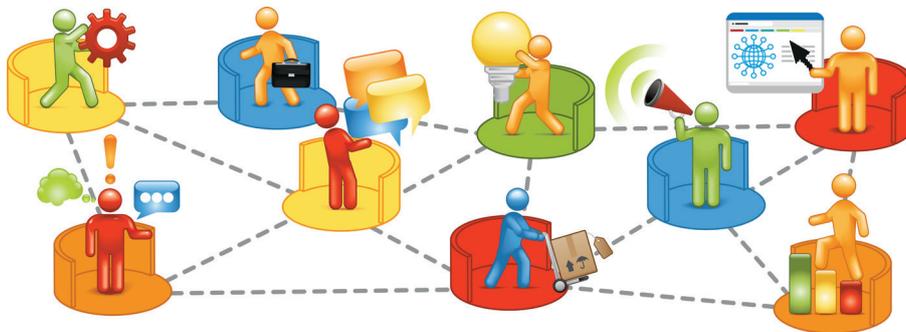


NOUS CONTACTER

ADETO

830 Boulevard de Léry
BP 70085
83181 SIX FOURS CEDEX
Tél : 04 94 63 16 08
Courriel : contact@adeto.fr
www.adeto.fr

La démarche EIT de l'ADETO est soutenue financièrement par :



ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE TOULON OUEST

